Comité directeur sur les médias et la société de l'information – CDMSI

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

20 décembre 2021 CDMSI(2022)001

20ème réunion du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

(1-3 et 9 décembre 2021, par vidéoconférence)

Rapport de réunion

Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a tenu sa 20e réunion plénière du 1er au 3 décembre 2021 par vidéoconférence, sous la présidence de Mme Inge Welbergen (Pays-Bas), Présidente du Comité.

1. Ouverture de la réunion

M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction Société de l'information - Action contre la criminalité, a souhaité la bienvenue aux membres, observateurs et participants du CDMSI à la dernière réunion du mandat biennal et les a remerciés pour leur travail et leur engagement. Il a souligné l'importance du travail effectué par le CDMSI et ses organes subordonnés et les attentes élevées quant à ses résultats. M. Kleijssen a félicité le CDMSI pour la tenue réussie de la conférence ministérielle, qui a conduit à l'adoption de quatre résolutions et d'une déclaration finale. Il a souligné la nécessité d'un suivi rapide de ces décisions, qui devraient également être portées à l'attention des autorités nationales. M. Kleijssen a également rappelé d'autres événements majeurs de l'année 2021 : le 40e anniversaire de la Convention 108, le 20e anniversaire de la Convention de Budapest et l'adoption par le Comité des Ministres du deuxième protocole additionnel de cette dernière. Il a également fait référence aux travaux du CAHAI qui tient sa dernière réunion plénière en parallèle avec le CDMSI. Enfin, M. Kleijssen a rappelé l'importance de la coopération avec les organisations internationales, telles que l'UE, et a invité le CDMSI à participer activement à l'échange de vues avec les représentants de la Commission européenne (point 10 de l'ordre du jour).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le CDMSI a adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1), sans aucune modification. La liste des participants et les informations sur la répartition des sexes figurent à l'annexe 2.

3. Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information

M. Patrick Penninckx, chef du département "Société de l'information", a rendu compte de la tenue de la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information "Intelligence artificielle – Une politique intelligente : défis et opportunités pour les médias et la démocratie" (10-11 juin 2021). D'emblée, il a remercié la République de Chypre d'avoir accueilli la Conférence ministérielle et d'avoir permis sa tenue dans le format hybride. La Conférence a établi une nouvelle référence pour l'Organisation. Elle a rassemblé plus de 300 participants de 53 pays, dont les 47 États membres du Conseil de l'Europe. Plus de 40 ministres, secrétaires d'État et vice-ministres ont participé personnellement aux discussions sur des questions d'importance majeure. La conférence a également bénéficié d'une forte présence d'autres intervenants de haut niveau, ainsi que d'acteurs travaillant directement sur le terrain (par exemple, sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et sur la

sécurité des journalistes). L'événement a également confirmé l'étroite coopération avec les institutions européennes et d'autres organisations internationales qui ont participé activement aux échanges organisés. La conférence a été diffusée sur les réseaux sociaux et a attiré un large public, notamment des universitaires, des médias, des plateformes internet et des jeunes. Le format multipartite a contribué à renforcer la légitimité des décisions de la conférence. L'adoption de quatre résolutions de la conférence et d'une déclaration finale a confirmé l'existence d'une approche commune entre les gouvernements et les autres acteurs en vue d'identifier les priorités, de redéfinir les principales stratégies et de relever ensemble les défis de la liberté d'expression à l'ère numérique. M. Penninckx a souligné l'importance du suivi par les États membres de la mise en œuvre des décisions de la conférence, car nombre d'entre elles font partie intégrante du travail du CDMSI, y compris dans une perspective à long terme. Il a également informé le CDMSI du rapport de la Secrétaire Générale sur la Conférence Ministérielle au Comité des Ministres. Un rapport plus détaillé (narratif) est disponible sur le site web de la conférence, ainsi que des enregistrements vidéo de l'événement.

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Chef de la Division Médias et Internet - Secrétaire du CDMSI, a informé le CDMSI qu'au cours de la discussion du Comité des Ministres sur le rapport de la Secrétaire Générale sur la Conférence, le CDMSI a été identifié comme l'une des principales structures chargées de la mise en œuvre des décisions de la Conférence. À cet égard, comme l'a recommandé le Bureau du CDMSI, le Secrétariat a examiné l'état de la mise en œuvre et les étapes futures, notamment à la lumière du nouveau mandat récemment adopté. En résumé :

- certaines actions recommandées par les résolutions de la Conférence ont déjà été mises en œuvre ou seront finalisées cette année (par exemple, la *recommandation CM/Rec(2020)1 du Comité des Ministres aux États membres sur les impacts des systèmes algorithmiques sur les droits de l'homme*, déjà adoptée, ainsi que les résultats des travaux des comités d'experts subordonnés du CDMSI, produits en 2020-2021) ;
- certaines actions récurrentes contribuent à la mise en œuvre des décisions de la Conférence ministérielle, comme la préparation du chapitre sur la liberté d'expression du rapport annuel de la Secrétaire Générale, ou les activités en cours sur la coopération et le soutien aux acteurs des médias, notamment par le biais de la coopération avec la Plateforme pour promouvoir la protection du journalisme et la sécurité des journalistes ;
- la mise en œuvre de certaines décisions de la Conférence (par exemple, concernant une campagne sur la sécurité des journalistes, ou les actions nécessaires pour combattre les discours de haine) nécessitera l'engagement d'un cadre institutionnel plus large du Conseil de l'Europe, ainsi que la coopération avec des partenaires. La *Taskforce* inter-
- secrétariats *sur la liberté d'expression* se réunit régulièrement pour discuter de ces questions transversales et d'une éventuelle action concertée pour les traiter.

Le CDMSI a pris note de ces informations et a convenu que, lors de la présentation de rapports au Comité des Ministres, notamment par le biais des rapports de réunion abrégés, il devrait être fait systématiquement référence aux actions prises dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence.

4. Internet et gouvernance numérique

4.1 Échange de vues avec l'Ambassadeur Rasmus Lumi, TC-INF

Le CDMSI a eu un échange de vues avec l'Ambassadeur Rasmus Lumi, Représentant permanent de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe et Coordinateur thématique du Comité des Ministres sur la politique de l'information (TC-INF), sur l'importance d'une approche coordonnée au sein du Conseil de l'Europe sur toutes les questions liées à la société de l'information et à la gouvernance numérique.

L'Ambassadeur Lumi a souligné l'importance du travail du CDMSI dans ce domaine et a informé le CDMSI de la récente réunion de coordination TC-INF qui s'est concentrée sur (a) la coopération externe

du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'intelligence artificielle (en particulier, avec l'OCDE et l'UNESCO, y compris dans le cadre de l'initiative Globalpolicy.AI), (b) l'agenda numérique de l'Organisation (en particulier, les progrès réalisés par le CAHAI et les perspectives futures de ce travail) et (c) la coopération entre le Conseil de l'Europe et les sociétés Internet (c'est-à-dire, l'adhésion attendue du groupe Lego au cadre de partenariat offert par le Conseil de l'Europe). Il a également informé le CDMSI que la nouvelle stratégie quadriennale du Conseil de l'Europe sur la "Protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit dans l'environnement numérique" était en cours de finalisation et a souligné à nouveau le rôle important du CDMSI pour assurer la cohésion et planifier une action stratégique tournée vers l'avenir vis-à-vis de la transformation numérique.

Le CDMSI : (a) a soutenu le point de vue selon lequel la coopération du Conseil de l'Europe avec des organisations intergouvernementales ayant des mandats complémentaires en matière d'IA ne peut être que bénéfique pour obtenir un impact dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le respect des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression, dans le développement, le déploiement et l'utilisation des outils d'IA, et a rappelé que le nouveau mandat du CDMSI prévoyait également des travaux sectoriels sur les questions liées à l'IA; (b) a proposé que les principaux livrables du CDMSI en 2020-21, après leur adoption par le Comité des Ministres, soient présentés lors des réunions du TC-INF aux représentants des entreprises de l'internet ; (c) a exprimé son intérêt pour la prochaine stratégie du Conseil de l'Europe sur la « Protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit dans l'environnement numérique » et pour une possibilité d'avoir un échange à ce sujet.

4.2 Événements récents et à venir

Le CDMSI a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur la participation de l'Organisation à l'EuroDIG 2021, les préparatifs de la participation au FGI 2021, ainsi que sur les conférences et événements récemment organisés par le Conseil de l'Europe (Colloque international sur " Les droits de l'homme dans la sphère numérique ", le 18 octobre 2021 - co-organisé par le Conseil de l'Europe - avec une implication particulière de la DGI et de la Cour européenne des droits de l'homme - la Fondation René Cassin et les consulats généraux du Japon et des États-Unis à Strasbourg, Conférence sur l'IA "Current and Future Challenges of coordinated policies on AI regulation", 26 octobre 2021, co-organisée par le Conseil de l'Europe et la présidence hongroise de son Comité des Ministres) et des événements prévus pour 2022 (notamment une conférence co-organisée avec l'Union européenne de radio-télévision (EBU) sur le rôle des médias de service public). M. Taavo Lumiste (Estonie) prend la parole pour informer le CDMSI de la prochaine *Conférence mondiale pour la liberté des médias* qui aura lieu en février 2022 à Tallin.

5. Activités normatives

5.1 Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias (MSI-REF)

Mme Maria Donde, présidente du MSI-REF, a informé le CDMSI des progrès réalisés par le MSI-REF depuis la dernière réunion plénière et a présenté les documents finalisés par les comités d'experts : le projet de *recommandation du Comité des Ministres sur les principes de gouvernance des médias et de la communication,* le projet de *recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales* et le projet de *note d'orientation sur la hiérarchisation des contenus d'intérêt public en ligne* (basé sur l'étude "Prioritisation uncovered ", réalisée précédemment par le MSI-REF).

Le CDMSI a pris note du rapport de la quatrième réunion du MSI-REF (tenue les 23-24 septembre 2021, par vidéoconférence) et a procédé à l'examen des trois livrables section par section, avec l'assistance du Secrétariat (Mme Urska Umek, Secrétaire du MSI-REF). Avec quelques révisions, le CDMSI a approuvé les deux projets de recommandations et a convenu de les soumettre au Comité des Ministres début 2022, après les vérifications juridiques et linguistiques requises, pour une éventuelle adoption. De même, avec quelques modifications textuelles, le CDMSI a adopté la *note d'orientation sur la hiérarchisation des contenus d'intérêt public en ligne*.

5.2 Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG)

Mme Nathalie Helberger, présidente du MSI-DIG, a informé le CDMSI des progrès réalisés par le comité d'experts depuis la dernière réunion plénière, rappelant également la *note d'orientation sur la modération de contenu* (adoptée par le CDMSI en mai 2021). M. Cristian Vaccari, rapporteur de rédaction du MSI-DIG, a présenté le projet de *recommandation du Comité des Ministres sur l'impact des technologies numériques sur la liberté d'expression*.

Le CDMSI a pris note du rapport de la troisième réunion du MSI-DIG (tenue les 20-21 septembre 2021, par vidéoconférence) et a procédé à l'examen du projet de recommandation section par section, avec l'assistance du Secrétariat (Mme Elena Dodonova, Secrétaire du MSI-DIG). Avec quelques révisions, le CDMSI a approuvé le projet de recommandation et a convenu de le soumettre au Comité des Ministres début 2022, après les vérifications juridiques et linguistiques requises, pour une éventuelle adoption.

5.3. Comité d'experts sur la lutte contre le discours de haine (ADI/MSI-DIS)

Lors de la session du CDMSI du 2 décembre 2021, Mme María Rún Bjarnadóttir, présidente de l'ADI/MSI-DIS, a fait le point sur les progrès réalisés par l'ADI/MSI-DIS dans ses travaux depuis la dernière réunion plénière et a présenté le projet de *recommandation du Comité des Ministres sur la lutte contre le discours de haine* et son projet d'*exposé des motifs.*

Le CDMSI a examiné le projet de recommandation et son projet d'exposé des motifs section par section, avec l'assistance du Secrétariat (Mme Giulia Lucchese, co-secrétaire de l'ADI/MSI-DIS), en effectuant quelques révisions. Si les deux textes ont bénéficié d'un large soutien, une délégation a exprimé des réserves quant à certaines dispositions du projet de recommandation et de son exposé des motifs et a proposé de nouvelles consultations.

Mme Inge Welbergen (Pays-Bas), Présidente du CDMSI, a rappelé que les travaux de l'ADI/MSI-DIS étaient également supervisés par le Comité directeur sur la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) et a rappelé que l'approbation du projet de recommandation et l'adoption de son exposé des motifs par les deux comités directeurs étaient attendues lors de la session conjointe du CDMSI et du CDADI le 9 décembre (après que le CDADI aura examiné le texte lors de sa réunion plénière du 7 décembre). Elle a remercié le Secrétariat pour avoir facilité la coopération et favorisé l'harmonisation des approches avec le Secrétariat du CDADI.

Le CDMSI a convenu de transmettre les deux textes, tels que révisés par le CDMSI, au CDADI pour examen, et a chargé la Présidente du CDMSI d'assister à la discussion du CDADI sur le projet de recommandation et son exposé des motifs le 7 décembre 2021 et, dans le cadre du travail commun sur les textes, d'informer le CDADI des résultats de la discussion du CDMSI.

Lors de la session conjointe du CDMSI et du CDADI du 9 décembre 2021, les projets, finalisés à la lumière des discussions respectives, ont été présentés pour approbation aux deux comités. Le CDMSI et le CDADI ont approuvé le projet de recommandation et adopté son projet d'exposé des motifs, par vote (le vote du CDADI a eu lieu lors de la session conjointe en ligne du 9 décembre ; le vote du CDMSI, en raison de l'absence de quorum le 9 décembre, a eu lieu après la réunion conjointe par procédure écrite, avec 38 délégations participant au vote, 30 en faveur du projet, 2 contre et 6 abstentions). Par conséquent, après les vérifications juridiques et linguistiques requises, les deux textes seront soumis, conjointement par le CDMSI et le CDADI, au Comité des Ministres au début de 2022 (le projet de recommandation - pour adoption éventuelle ; le projet d'exposé des motifs - pour notification).

Dans le cadre du processus de vote, une délégation a soumis une déclaration sur le travail conjoint et l'approbation du projet de recommandation par les deux comités directeurs (voir annexe I).

6. Perspectives de travaux futurs

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Chef de la Division Médias et Internet - Secrétaire du CDMSI, a présenté le nouveau mandat du CDMSI qui, selon les nouvelles règles, couvrent la période de quatre ans (2022-2025), la partie correspondant au deuxième exercice biennal n'ayant été adoptée jusqu'à présent qu'à

titre provisoire. Au cours de l'exercice 2022-2023, le CDMSI supervisera les travaux de trois comités d'experts subordonnés. Le mandat du CDMSI et celui de ses futurs comités d'experts sont largement conformes aux décisions de la Conférence ministérielle, dont beaucoup ont été traduites dans la liste des résultats attendus.

Mme Elena Dodonova, secrétaire du futur **Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)**, a présenté le mandat du MSI-INF. Le Comité a été chargé de préparer une *note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation en ligne par le biais de solutions de vérification des faits et de conception de plates-formes dans le respect des droits de l'homme*. Dans l'accomplissement de cette tâche, le MSI-INF s'appuiera, entre autres, sur un large éventail de documents et d'instruments de recherche produits par le CDMSI, tels que le rapport intitulé "Information disorder : Toward an interdisciplinary framework for research and policy making " (2017), la *Recommandation CM/Rec(2020)1 sur les impacts des systèmes algorithmiques sur les droits de l'homme* ou la *Recommandation CM/Rec(2018)2 sur le rôle et les responsabilités des intermédiaires de l'internet*.

Mme Urška Umek, secrétaire du futur **Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES)**, a présenté le mandat du MSI-RES. Le comité a été chargé de préparer deux documents : *Lignes directrices sur l'utilisation des outils numériques, y compris l'intelligence artificielle, pour le journalisme/par les journalistes* et *Bonnes pratiques pour un financement durable des médias*. Les *lignes directrices* se concentreront sur les questions relatives aux médias, en prenant l'angle du développement numérique et de la manière dont il peut être utilisé pour améliorer le journalisme. À cet égard, les travaux du comité s'appuieront sur les travaux antérieurs du CDMSI ainsi que sur les travaux du CAHAI et du futur comité sur l'intelligence artificielle (CAI). Pour recueillir des *Bonnes Pratiques pour un financement durable des médias*, un questionnaire sur le système de financement des médias qui existe dans leurs États respectifs sera diffusé parmi les membres du CDMSI.

Mme Giulia Lucchese, Secrétaire du **Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)**, a présenté le mandat du MSI-SLP. La tâche du Comité est de produire *un projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)*. Dans ses travaux, le Comité s'appuiera principalement sur les principes et les normes identifiés par la Cour européenne des droits de l'homme dans sa jurisprudence pertinente, ainsi que sur la *Recommandation CM/Rec(2016)4 sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias* et d'autres documents pertinents du CDMSI et du Conseil de l'Europe. *Compte tenu de la* préparation en cours du paquet anti-SLAPP de l'UE, une coopération avec celle de la Commission européenne a été établie et restera essentielle pour garantir les synergies et éviter les doublons dans les textes.

7. Élections

7.1 Élections du Président, du vice-Président et des membres du Bureau du CDMSI

Après information par le Secrétariat sur les règles et la procédure à suivre, les membres du CDMSI :

- compte tenu du fait qu'une seule candidature a été proposée pour chacun des postes ouverts à l'élection, ont décidé à l'unanimité de procéder à l'élection du Président et du vice-Président par acclamation. **M. Taavo Lumiste (Estonie) est élu président du CDMSI et Mme Inge Welbergen (Pays-Bas) vice-présidente du CDMSI** ;
- par vote secret, **ont élu M. Marius Jitea (Roumanie), M. Emir Povlakic (Bosnie-Herzégovine), M. Thomas Schneider (Suisse), Mme Maja Zaric (Serbie) comme membres du Bureau du CDMSI pour un mandat de deux ans et M. Skender Adem (Slovénie) - pour un mandat d'un an.**

7.2 Élections des représentants du gouvernement aux trois comités d'experts subordonnés au CDMSI

Le CDMSI a discuté des candidatures soumises et, lors d'un vote secret, a élu les représentants des États membres dans ses trois comités d'experts subordonnés comme suit :

- Mme Roxana Clinciu (Roumanie), M. Andrin Eichin (Suisse), Mme Puck Gorrissen (Pays-Bas), Mme Beth Lambert (Royaume-Uni), M. Hrvoje Lisicar (Croatie), Mme Marie Masdupuy (France) et Mme Malgorzata Pek (Pologne) ont été élus membres du Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne **(MSI-INF)** ;
- Mme Ludmila Andronic (République de Moldova), Mme Luisa Braun (Allemagne), Mme Elda Brogi (Italie), Mme Roxana Clinciu (Roumanie), Mme Maria Donde (Royaume-Uni), Mikhail Konrad (Fédération de Russie) et M. Laurens Vreekamp (Pays-Bas) ont été élus membres du Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias **(MSI-RES)** ;
- Mme Alina Barbu (Roumanie), Mme Beatrice Brown (Royaume-Uni), M. Hrvoje Lisicar (Croatie), M. Tarlach McGonagle (Pays-Bas), M. Alexey Nikolov (Fédération de Russie) et Mme Karmen Turk (Estonie) ont été élus membres du Comité d'experts sur les actions stratégiques contre la participation publique **(MSI-SLP)**. Afin de pourvoir un siège restant, le CDMSI a prolongé l'appel à candidatures pour le MSI-SLP jusqu'au 10 décembre 2021.

7.3 Nomination d'un rapporteur du CDMSI sur l'égalité des genres et d'un rapporteur sur les droits des jeunes et des enfants, ainsi que d'une personne de liaison du CDMSI pour le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)

Le CDMSI a confié au Bureau nouvellement élu la nomination d'un rapporteur du CDMSI sur l'égalité des genres et d'un rapporteur sur les droits des jeunes et des enfants, ainsi que d'une personne de liaison du CDMSI avec le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) nouvellement créé.

8. Demandes de statut d'observateur

Le CDMSI a pris note des présentations des représentants des organisations candidates :

- pour le Centre européen pour la liberté de la presse et des médias (ECPMF), Mme Flutura Kusari, conseillère juridique,
- pour la News media Coalition (NMC), M. Andrew Moger, Directeur général.

Après un bref échange de vues, suivi d'une discussion à huis clos, le CDMSI a décidé d'accorder le statut d'observateur au Centre européen pour la liberté de la presse et des médias (ECPMF) et à la News Media Coalition (NMC).

9. Examen des progrès accomplis

Le CDMSI a pris note des informations fournies sur les points suivants.

9.1 Travaux du Conseil de l'Europe sur la protection des données

Mme Isabelle Servoz-Gallucci, Chef de l'Unité Protection des données - Secrétaire du Comité de la Convention 108 (T-PD), a remercié le CDMSI pour sa coopération active au cours de la dernière période biennale. Elle a également présenté les derniers développements dans les travaux du Conseil de l'Europe relatifs à la protection des données, c'est-à-dire les résultats de la 42ème session plénière du Comité de la Convention 108, qui a conduit à l'adoption des *Lignes directrices sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel par et pour les campagnes politiques* ; et l'approbation de deux documents de travail : le Questionnaire d'évaluation et d'examen (T-PD(2018)20rev11) et le Mécanisme d'évaluation et d'examen au titre de la Convention 108+, Processus et justification (T-PD(2018)21rev11). Ces deux documents de travail ouvrent la voie aux futurs travaux sur les mécanismes de suivi, une fois que la Convention 108+ sera entrée en vigueur. À ce jour, la Convention 108+ compte 43 signatures et 15 ratifications.

9.2 Travaux du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la cybercriminalité

M. Alexander Seger, Chef de la Division de la cybercriminalité - Secrétaire du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY), a informé le CDMSI de l'adoption, le 17 novembre 2021, du Deuxième Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité relatif à la coopération renforcée et à la divulgation des preuves électroniques. Le deuxième protocole additionnel avait été en cours d'élaboration depuis septembre 2017. Il complète la Convention de Budapest par des dispositions prévoyant une entraide judiciaire plus efficace, une coopération directe entre les prestataires de services d'autres juridictions, un cadre plus clair et des garanties plus solides pour les pratiques existantes d'accès transfrontalier aux données, ainsi que des exigences spécifiques en matière de protection des données.

9.3 Activités d'assistance et de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression

M. Shahin Abbasov, gestionnaire de programme, Division de la coopération en matière de liberté d'expression, a fourni des informations sur les projets de coopération passés et actuels visant à promouvoir la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la liberté d'expression dans les États membres et les pays partenaires. Actuellement, l'accent est mis sur le renforcement du pluralisme et de l'indépendance des médias de service public, sur la sécurité des journalistes et la protection des Donneurs d'alerte, tout en encourageant le journalisme d'investigation et la bonne gouvernance, la protection de la vie privée dans les médias, la sensibilisation du système judiciaire aux questions de liberté des médias et de l'internet et le soutien aux autorités de régulation des médias. Voici quelques exemples de projets de coopération en cours dans ces domaines : "Renforcer l'égalité des sexes et les normes éthiques dans les médias" en Azerbaïdjan ; "Soutenir la réglementation audiovisuelle" en République de Moldova ; et "Soutenir la liberté des médias" en Ukraine. Les actions entreprises comprennent la fourniture d'expertise juridique et de conseils politiques sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités, ainsi que la formation et la réalisation d'études et de recherches. M. Abbasov a souligné l'importance des partenariats continus avec l'UE, l'UNESCO, l'OSCE, l'EBU et l'EPRA pour l'efficacité et l'impact de ce travail.

9.4 Derniers développements dans le travail du CAHAI

M. Thomas Schneider (Suisse), vice-président du CDMSI et personne de liaison avec le CAHAI, et M. Kristian Bartholin, chef de l'Unité du développement numérique - secrétaire du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI), ont fait le point sur les derniers développements des travaux du CAHAI. Lors de sa dernière session plénière de novembre-230 décembre 2021, le CAHAI a adopté un document sur les *éléments possibles d'un cadre juridique sur l'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit*, qui sera soumis au Comité des ministres pour examen. Alors que le mandat du CAHAI expire à la fin de l'année 2021, le Comité des Ministres a établi un nouveau **Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)**, avec pour mandat de développer ce cadre juridique. Les travaux du CAI seront axés sur les aspects horizontaux de l'IA, tandis que d'autres comités du Conseil de l'Europe continueront à travailler sur les questions liées à l'IA au niveau sectoriel.

9.5 Développements liés au projet de recommandation sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique

Le Secrétariat a informé le CDMSI des derniers développements concernant le projet de Recommandation sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique, qui est toujours en attente d'adoption par le Comité des Ministres; malgré les efforts déployés pour faire avancer le processus d'adoption, il n'est actuellement pas prévu que les Délégués des Ministres en discutent lors des prochaines réunions. Mme Inge Welbergen, Présidente du CDMSI, et M. Thomas Schneider, Vice-Président du CDMSI, ont informé des mesures prises à cet égard et ont appelé les Etats membres à soutenir la recommandation devant le Comité des Ministres, ce dont les membres du CDMSI ont dûment pris note.

9.6 Mise en œuvre des cours en ligne HELP liés à la liberté d'expression dans les Etats membres

Mme Ana Medarska Lazova, Chef adjoint de l'Unité HELP, Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI), a fourni des informations sur la mise en œuvre des cours en ligne HELP relatifs à la liberté d'expression dans les Etats membres. Le *Programme du Conseil de l'Europe pour l'éducation aux droits de l'homme des professionnels du droit (HELP)* a pour but d'aider les professionnels de la justice et autres à appliquer les normes européennes (du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne) dans leur travail quotidien, principalement par la formation. Les cours en ligne comprennent des éléments d'auto-apprentissage et de tutorat et nécessitent de 5 à 12 heures d'étude au total. La version actualisée du cours HELP sur la liberté d'expression a été lancée en 2021 dans un certain nombre d'États membres ; le cours HELP sur la protection et la sécurité des journalistes a été lancé en juillet 2020. Le soutien des États membres pour la traduction de ces cours dans leur langue nationale, leur adaptation et leur promotion auprès des professionnels du droit et des médias concernés reste très important.

9.7 Informations sur la Task force sur la liberté d'expression

Le Secrétariat a fourni des informations sur les travaux récents de la Task Force inter-secrétariats du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et les médias. La Task Force est notamment chargée de préparer les rapports réguliers de la Secrétaire Générale au Comité des Ministres sur la liberté d'expression, afin de la tenir dûment informée des développements et des actions nécessaires dans le domaine de la liberté d'expression et des médias. Le rapport précédent a mis en lumière la question de la sécurité des journalistes, tandis que le rapport en cours se concentre sur les questions préoccupantes qui apparaissent de plus en plus dans les alertes postées sur la Plate-forme pour la sécurité des journalistes et dans le travail de différentes structures du Conseil de l'Europe : (a) l'obstruction à la couverture d'événements publics par des journalistes ; (b) les interdictions de diffusion et le blocage de l'accès à Internet et (c) les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP). Le rapport se félicite, entre autres, des résultats de la Conférence ministérielle qui donnent une orientation aux travaux futurs de l'Organisation, et souligne l'importance et l'urgence des travaux normatifs envisagés pour lutter contre les SLAPP.

10. Informations provenant d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

10.1 Observatoire européen de l'audiovisuel et Plate-forme européenne des instances de régulation

Mme Susanne Nikoltchev, Directrice exécutive de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, a fourni des informations sur les travaux en cours de l'Observatoire. La lettre d'information IRIS (Observations juridiques de l'Observatoire européen de l'audiovisuel) propose des rapports mensuels sur les développements juridiques les plus importants pour l'industrie audiovisuelle dans 41 pays européens, complétés par les éditions IRIS Special (notamment sur le paquet Digital Services Act) et IRIS extra. La base de données AVMSDatabase permet d'effectuer des recherches interactives sur les transpositions nationales de la directive révisée sur les services de médias audiovisuels dans les États membres de l'UE et dispose d'un suivi intégré AVMSD Tracker qui indique les progrès réalisés.

Mme Emmanuel Machet, Chef du Secrétariat de la Plate-forme européenne des instances de régulation (EPRA), a partagé des informations sur les derniers développements de l'EPRA : le nouveau Conseil exécutif de l'EPRA, les nouveaux membres de l'EPRA et les nouveaux statuts de l'EPRA qui reflètent le cadre opérationnel actuel et prévoient une transparence et une responsabilité accrues. Les principaux thèmes des travaux actuels et récents de l'EPRA comprennent le discours de haine (53e réunion de l'EPRA sur le thème "Living with Hate Speech - from apprehending to combatting"), l'éducation aux médias et à l'information (le groupe de travail de l'EPRA sur l'éducation aux médias - EMIL - organise des tables rondes tous les deux mois) et l'intelligence artificielle ("AI & Regulator" - 1ere table ronde en octobre 2021). L'adoption du programme de travail de l'EPRA pour 2022 est prévue entre décembre 2021 et janvier 2022 ; la prochaine (55e) réunion de l'EPRA aura lieu à Anvers du 11

au 13 mai 2022. Lors de la dernière (54e) réunion de l'EPRA, une mise à jour des travaux récents du CDMSI a été fournie.

10.2 Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

M. Stefano Montanari, Conseiller, Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme, a souligné que la liberté des médias reste une priorité de l'agenda de la Commissaire et a informé le CDMSI des travaux récents et à venir dans ce domaine. En ce qui concerne le travail de suivi pays, la Commissaire a effectué une visite à Malte du 11 au 16 octobre, à l'issue de laquelle elle a appelé à une protection accrue de la sécurité des journalistes, en soulignant en priorité la nécessité de mettre en œuvre les recommandations du rapport d'enquête publique sur l'assassinat de Daphne Caruana Galizia. Les vastes réformes nécessaires devraient commencer par une réponse coordonnée aux menaces et au harcèlement visant les journalistes, notamment en ligne, ainsi qu'une sensibilisation accrue de la police et un dialogue entre les forces de l'ordre et les professionnels des médias. La Commissaire a salué des initiatives récentes visant à adresser les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPPs) et a recommandé l'adoption de la législation pertinente sans délai. Le rapport de la Commissaire à la suite de cette visite sera publié au début de 2022. En novembre, la Commissaire s'est rendue en Pologne pour évaluer la situation des migrants à la frontière avec le Belarus. Parmi les sujets qu'elle a soulevés, il y avait le manque d'accès, également pour les journalistes, à la zone d'exclusion. Elle a souligné que l'interdiction d'accès aux zones adjacentes à la frontière porte atteinte à la liberté d'expression et d'information, et nuit à la nécessaire transparence et à l'établissement des responsabilités.

Les travaux thématiques de la Commissaire ont porté sur les sujets suivants : restrictions d'accès à Internet introduites par le blocage ou le filtrage de contenus, la criminalisation de l'expression légitime ou la déconnexion des utilisateurs de l'accès à Internet, y compris par des coupures délibérées (Conférence organisée par Freedom Online Coalition en novembre) ; les SLAPPS, qui sont l'un des outils les plus blessants pour étouffer la liberté d'expression et une menace sérieuse pour la liberté d'expression et le droit d'obtenir des informations d'intérêt public (commentaire à RND, société de médias allemande) ; et l'impunité pour les crimes contre les journalistes (message vidéo adressé à un observatoire de la violence contre les journalistes en Italie).

11. Coopération avec les institutions de l'UE sur des questions d'intérêt commun

Le CDMSI a eu un échange de vues avec Mme Anna Herold, Chef d'unité, Politique des services audiovisuels et des médias, DG CONNECT, Commission européenne, sur les derniers développements au sein de l'UE dans le domaine de la liberté et du pluralisme des médias et sur les moyens de renforcer la coopération et les synergies entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, en ce qui concerne les processus normatifs en cours/à venir. M. Giuseppe Abbamonte, Directeur de la Direction de la politique des médias, DG CONNECT, Commission européenne, n'a pas pu assister à la réunion et a été excusé.

Mme Herold a informé le CDMSI de la *recommandation de* la Commission européenne *sur la sécurité des journalistes dans l'Union européenne* (destinée à compléter l'approche globale adoptée par le Conseil de l'Europe, en se concentrant sur des sujets spécifiques et en adressant des recommandations concrètes aux États membres de l'UE) et des travaux en cours sur le futur *Règlement* européen pour la *liberté des médias (AMF)* (une initiative législative prévue par le Plan d'action européen pour la démocratie). Prenant le marché intérieur comme point de départ, l'*AMF* visera à traiter les questions de liberté/pluralisme des médias, y compris celles ayant une dimension transfrontalière (par exemple, l'interférence publique et privée avec les médias ; la fragmentation réglementaire dans l'UE, notamment en ce qui concerne les règles relatives à la proéminence du contenu d'intérêt public et les

règles relatives à la couverture médiatique équilibrée, y compris pendant les élections). La réponse sera développée selon les axes suivants (a) par le renforcement de la coopération et de la convergence des mécanismes de régulation et d'autorégulation ; (b) par des mécanismes d'alerte précoce et l'amélioration de la transparence du marché, en mettant l'accent sur la propriété des médias ; (c) par le renforcement des garanties d'indépendance pour la gestion des médias de service public et d'autres mesures visant à minimiser le risque d'interférence politique et à garantir la diversité et le pluralisme.

Le CDMSI a rappelé ses résultats pour 2020-2021 qui présentent un intérêt immédiat pour les travaux en cours de l'UE et a pris note de l'invitation à participer activement aux prochaines consultations sur l'*AMF*.

12. Développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression

Le CDMSI a fait un tour de table pour présenter les derniers développements spécifiques à chaque pays dans le domaine de la liberté d'expression :

- **Italie** : l'actuelle présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en mettant l'accent sur le renforcement d'une approche centrée sur les personnes, se concentrera sur les questions suivantes : 1) les droits des femmes ; 2) les politiques de l'enfance et de la jeunesse ; 3) la protection du patrimoine culturel ; 4) l'impact de l'IA sur les droits fondamentaux et la démocratie. Sur ces thèmes, plusieurs événements de haut niveau (notamment à Rome et à Strasbourg) seront organisés afin de promouvoir un débat plus large ;
- **Ukraine** : deux initiatives sont en cours : l'élaboration d'une méthodologie (avec le soutien du National Democratic Institute de Suède) servant de recommandation aux radiodiffuseurs sur la réglementation des politiques en ligne, et le lancement d'une recommandation aux radiodiffuseurs sur la prévention de la désinformation ;
- **le Royaume-Uni** : le *projet de loi sur la sécurité en ligne (*actuellement examiné par le Parlement) vise à établir un nouveau cadre réglementaire pour lutter contre les contenus en ligne préjudiciables. Il vise principalement à lutter contre les activités criminelles, à élaborer une approche des contenus légaux mais préjudiciables et à fournir des garanties pour la liberté d'expression ;
- **Suisse** : à la lumière de la résolution sur la sécurité des journalistes adoptée lors de la conférence ministérielle, il est prévu de développer un plan d'action national sur la sécurité des journalistes (en coopération avec les organisations de médias, la Commission fédérale des médias et les journalistes). Dans ce contexte, des tables rondes seront également organisées ;
- **les Pays-Bas : il** est prévu d'élaborer un plan d'action national sur la sécurité des journalistes (suite aux décisions de la conférence ministérielle).
- **Bosnie-Herzégovine** : le plan 2019-2021 pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI) prévoit une série d'activités : le lancement d'un groupe Facebook administré sur l'EMI ; des entretiens (avec l'UNICEF) de plus de 200 enfants et parents axés sur l'accès aux médias et à l'information ; la publication de documents de sensibilisation sur la désinformation et l'EMI ; le lancement d'une campagne sur la sécurité des enfants en ligne et d'un site web dédié à l'EMI. En outre, des propositions législatives sur la loi sur les communications électroniques et la loi sur les médias sont en préparation ;
- **Serbie** : la *stratégie pour les nouveaux médias* a été adoptée en 2020, avec un groupe de travail chargé de suivre sa mise en œuvre. Depuis juin 2021, un projet de loi sur l'information publique et les médias est en préparation par le groupe de travail, en vue de modifier la loi actuelle sur les médias électroniques. Concernant la sécurité des journalistes, un groupe de travail présidé par le Premier ministre propose des mesures pour une protection efficace des journalistes. Par ailleurs, deux ateliers sur l'éthique à l'ère numérique et la formation des fonctionnaires ont été organisés.

13. Prochaine réunion

Le CDMSI a décidé de tenir sa prochaine réunion plénière du 1er au 3 juin 2022. Le format de la réunion (en ligne/hybride/physique) sera décidé plus près de la date, en fonction des circonstances.

14. Questions diverses

Aucune autre question n'a été soulevée.

ANNEXE 1

Déclaration soumise aux CDMSI et CDADI par la Délégation russe le 21 décembre 2021

Traduction non-officielle

Chère Mme Welbergen,

Cher Monsieur Loukarelis,

Nous considérons que la situation lors de la réunion conjointe du CDADI et du CDMSI est décevante, car ces comités directeurs n'ont pas réussi à obtenir un consensus sur le projet de recommandation sur la lutte contre le discours de haine et donc à mettre en œuvre l'une de leurs tâches spécifiques prévues par leur mandat.

Nous tenons à rappeler que la Fédération de Russie a exprimé son approche de principe des travaux sur la lutte contre la discrimination au Conseil de l'Europe dans sa déclaration à la 1382e réunion du Comité des Ministres dès le 16 septembre 2020 :

"La Fédération de Russie estime que, lors de l'examen des questions relatives à la lutte contre la discrimination, nous [le Comité des Ministres] devrions nous fonder sur les dispositions générales antidiscriminatoires contenues dans les instruments juridiques internationaux pertinents, notamment la Convention européenne des droits de l'homme, qui couvrent toutes les catégories de groupes sociaux différents et protègent les droits de l'homme de toute personne, sans exclusion. Le fait de distinguer des groupes spécifiques peut entraîner un risque de discrimination positive à l'égard d'autres groupes sociaux.

En outre, nous tenons à souligner que les recommandations du Comité des Ministres ne devraient pas viser à imposer aux Etats membres des obligations supplémentaires allant au-delà de leurs engagements conventionnels en matière de droits de l'homme. A cet égard, le CM devrait faire tout son possible pour trouver un consensus sur les recommandations aux gouvernements des Etats membres, en particulier lorsque leurs positions diffèrent".

L'appel clair et sans équivoque du CDMSI à finaliser le projet de Recommandation sur la lutte contre le discours de haine et son exposé des motifs à la lumière des discussions au sein du CDMSI et du CDADI n'a malheureusement pas abouti à une approbation par consensus des documents. A notre regret, les divergences n'ont pas été surmontées bien que la délégation russe ait proposé de déplacer toutes les questions litigieuses vers l'exposé des motifs ou vers les déclarations interprétatives des Etats membres qui devraient être jointes à la recommandation.

Nous considérons qu'il s'agit d'une pratique regrettable que de mettre au vote des projets de recommandations lors des comités directeurs dans les cas où le soutien par consensus de ces documents n'est pas assuré alors que l'article 20 du Statut du Conseil de l'Europe prévoit un vote unanime au Comité des Ministres. Cela signifie en fait que les comités directeurs concernés délèguent au Comité des Ministres leur tâche d'élaborer un projet de recommandation.

Par conséquent, la délégation russe propose de poursuivre les travaux sur le projet de recommandation au sein du CDMSI et du CDADI l'année prochaine jusqu'à ce qu'un consensus requis soit atteint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Oleg Gavrilov
Représentant
de la Fédération de Russie
au CDMSI
Ministère des affaires étrangères
de la Fédération de Russie

Sergey Chumarev
Représentant
de la Fédération de Russie
au CDADI
Ministère des affaires étrangères
de la Fédération de Russie

ANNEXE 2

Ordre du jour

1-3 décembre 2021
Strasbourg, salle de séminaire de la CEDH - réunion hybride

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information (10-11 juin 2021) - Action de suivi
4. Gouvernance numérique/de l'Internet
   4.1 Échange de vues avec le Coordinateur thématique du Conseil de l'Europe sur la politique d'information (TC-INF)
   4.2 Événements récents et à venir
5. Activités normatives
   5.1 Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias (MSI-REF)
   5.2 Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG)
   5.3 Comité d'experts sur la lutte contre le discours de haine (ADI/MSI-DIS)
6. Demandes de statut d'observateur
   6.1 Demande du Centre européen pour la liberté de la presse et des médias (ECPMF)
   6.2 Demande de la News Media Coalition (NMC)
7. Information sur l'élection du Président, du Vice-président et des membres du Bureau du CDMSI et sur l'élection des membres des comités d'experts subordonnés au CDMSI représentant les États membres
8. Développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression
9. Demandes de statut d'observateur – décision
10. Perspectives des travaux futurs. Les futurs mandats du CDMSI et de ses comités d'experts
11. Élections
    11.1 Élection du président, du vice-président et des membres du Bureau du CDMSI
    11.2 Élection des experts proposés par les États membres comme membres des trois comités d'experts subordonnés au CDMSI :
    - Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)
    - Comité d'experts sur l'amélioration de la résilience des médias (MSI-RES)
    - Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)

11.3 Désignation d'un rapporteur sur l'égalité de genre et d'un rapporteur sur la jeunesse et les droits de l'enfant ainsi que d'une personne de liaison pour le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)

12. Coopération avec les institutions de l'UE sur des questions d'intérêt commun
13. Examen des progrès accomplis
    13.1 Travaux du Conseil de l'Europe sur la protection des données
    13.2 Développements liés au projet de recommandation sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique
    13.3 Travaux du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la cybercriminalité
    13.4 Activités d'assistance et de coopération du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression
    13.5 Mise en œuvre des cours en ligne HELP liés à la liberté d'expression dans les États membres
14. Informations provenant d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe
    14.1 Observatoire européen de l'audiovisuel
    14.2 Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

14.3 Dernières informations provenant d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

15. Derniers développements relatifs aux travaux du CAHAI
16. Participation à des événements passés et futurs présentant un intérêt pour le CDMSI
17. Informations sur la Taskforce sur la liberté d'expression
18. Date et lieu de la prochaine réunion
19. Autres affaires
20. Approbation du rapport de réunion abrégé

ANNEXE 3

List of participants / *Liste de participants*

Total number of participants: 129 / Nombre total des participants : 129
Gender distribution: 65 men (50%) / 64 women (50%)
Parité entre hommes : 65 hommes (50%) / 64 femmes (50%)

MEMBERS / *MEMBRES*

ALBANIA / *ALBANIE*	**Mr/M. Sokol Gjoka** Director of International Organizations/ *Directeur des organisations internationales* Ministry for Europe and Foreign Affairs/ *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*
ANDORRA / *ANDORRE*	Waiting for a nomination / *en attente d'une nomination*
ARMENIA / *ARMENIE*	**Ms/Mme Anna Karapetyan** Senior Specialist at the International Legal Cooperation Department of the Ministry of Justice of the Republic of Armenia/ *Spécialiste principale au département de la coopération juridique internationale du ministère de la justice de la République d'Arménie*
AUSTRIA / *AUTRICHE*	**Mr/M. Matthias Traimer** Head of Department, Media Affairs and Information Society/ *Chef du service Médias et société de l'information* Federal Chancellery, Constitutional Service/ *Chancellerie fédérale, Service constitutionnel* **Mr/M. Andreas Ulrich** Federal Chancellery – Constitutional Service, Dept V/3 - Media Affairs, Information Society, Political Parties (Law)/ *Chancellerie fédérale - Service constitutionnel, Dept V/3 - Affaires médiatiques, Société de l'information, Droit des partis politiques* **Mr/M. Gerhard Holley** Legal adviser / Federal Chancellery – Constitutional Service, Dept V/3 - Media Affairs, Information Society, Political Parties (Law) / *Chancellerie fédérale - Service constitutionnel, Dept V/3 - Affaires médiatiques, Société de l'information, Droit des partis politiques*
AZERBAIJAN / *AZERBAÏDJAN*	**Mr/M. Javid Musayev** Head of the Communication Policy Section Department for Work with NGO's and Communication / *Chef de la division de la politique de communication du département du travail avec les ONG et de la communication* Presidential Administration of the Republic of Azerbaijan / Administration présidentielle de la République d'Azerbaïdjan

BELGIUM / *BELGIQUE*	**Mr/M. Johan Bouciqué** Media Advisor/ *Conseiller médias* Department of Culture, Youth and Media/*Département de la culture, de la jeunesse et des médias* Flemish Government / *Gouvernement flamand*
BOSNIA AND HERZEGOVINA / *BOSNIE-HERZEGOVINE*	**Mr/M. Emir Povlakic** Head of Audiovisual and Media Services / *Chef des services audiovisuels et médias* Communications Regulatory Agency / *Agence de régulation des communications*
BULGARIA/*BULGARIE*	**Ms/Mme Nelly Stoyanova** Head of Information Society Policy Department/*Chef du département de la politique de la société de l'information* Ministry of Transport, IT and Communications of Republic of Bulgaria/*Ministère des transports, de l'informatique et des communications culture de la République de Bulgarie*
	Ms/Mme Axenia Boneva State expert/Expert d'État Directorate for International Cooperation, European Programmes and Regional Activities/Direction de la coopération internationale, des programmes européens et des activités régionales Ministry of Culture of Republic of Bulgaria/Ministère de la culture de la République de Bulgarie
CROATIA/*CROATIE*	**Ms/Mme Nives Zvonarić** Head of Media Sector / *Chef du secteur des médias* Ministry of Culture and Media / *Ministère de la culture et des médias*
CYPRUS/*CHYPRE*	**Ms/Mme Sunny Papadimitriou Tofa** Press and Information Officer/*Attaché de presse et d'information* Ministry of Interior/*Ministère de l'Intérieur*
CZECH REPUBLIC/*REPUBLIQUE TCHEQUE*	**Mr/M. Artus Rejent** Director / *Directeur* Media and Audio-Visual Department/ *Département des médias et de l'audiovisuel* Ministry of Culture of the Czech Republic/Ministère de la culture de la République Tchèque
DENMARK/*DANEMARK*	**Mr/M. Jan Ostrup Poulsen** Special Consultant / *Conseiller spécial* Ministry of Culture / *Ministère de la culture*
ESTONIA/*ESTONIE*	**Mr/M. Taavo Lumiste** Deputy Permanent Representative/ *Représentant permanent adjoint* Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe / *Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe*
	Mr/M. Siim Rohtla

Advisor / *Conseiller*
Ministry of Culture / *Ministère de la culture*

FINLAND/*FINLANDE*

Mr/M. Ville Vuorensola
Department for International Trade / *Département du commerce international*
Ministry for Foreign Affairs of Finland / *Ministère des affaires étrangères de la Finlande*

FRANCE

Ms/Mme Louise Boyé
Audiovisual Editor at the French Ministry of Europe and Foreign Affairs / *Agent " rédactrice audiovisuel " au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français*

Ms/Mme Fabienne Brütt
Policy officer / *Chargée de mission*
European Affairs Office / *Bureau des affaires européennes*
General Secretariat - Sub-Directorate for Legal and International Affairs / *Secrétariat général – Sous-direction des affaires juridiques et internationales*
Ministère de la Culture / *Ministry of Culture*

GEORGIA/*GEORGIE*

Mr/M. Ivane Makharadze
Director / *Directeur*
Department of Audio-Visual Media Services Regulation, National Communications Commission of Georgia / *Département de la réglementation des services de médias audiovisuels, Commission nationale des communications de Géorgie*

Ms/Mme Nino Grdzelishvili
Head of the International Relations and Project Management office / *Chef du bureau des relations internationales et de la gestion des projets*
National Communications Commission of Georgia / *Commission nationale des communications de Géorgie*

GERMANY/*ALLEMAGNE*

Mr/M. Wolfgang Wohnhas
Federal Government Commissioner for Culture and the Media / *Commissaire du gouvernement fédéral pour la culture et les médias*
Head of Division K31, International Media Cooperation, Broadcast / *Chef de la division K31, Coopération internationale des médias, radiodiffusion*

Ms/Mme Sara Diefenbach
Federal Government Commissioner for Culture and the Media / *Commissaire du gouvernement fédéral pour la culture et les médias*
Division K31, International Media Cooperation, Broadcast / *Division K31, Coopération internationale des médias, radiodiffusion*

Mr/M. Till Mengler
Federal Government Commissioner for Culture and the Media / *Commissaire du gouvernement fédéral pour la culture et les médias*

Division K31, International Media Cooperation, Broadcast / *Division K31, Coopération internationale des médias, radiodiffusion*

Mr/M. Florian Schweyer
Representation of the Free State of Bavaria to the European Union / *Représentation de l'État libre de Bavière auprès de l'Union européenne*
Deputy Head of Unit "Political Priorities, Media Policy" / *Chef adjoint de l'unité "Priorités politiques, politique des médias"*

Ms/Mme Christiane Semar
State Chancellery / *Chancellerie d'État*
Representation of the State of Rhineland-Palatinate / *Représentation du Land de Rhénanie-Palatinat*
Policy Officer International and European Media Affairs / *Chargé de mission Affaires médiatiques internationales et européennes*

GREECE/*GRECE*

Mr/M. Iordanis Giamouridis
Head of Department for Audiovisual Media and Internet / *Chef du département des médias audiovisuels et de l'Internet*
Directorate for Media, Secretariat General for Communication & Media / *Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les média*
Presidency of the Government / *Présidence de la gouvernement*

Ms/Mme Nicole Stellou
Media Policy Expert / *Expert en politique des médias*
Directorate for Media, Secretariat General for Communication & Media / *Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les média*
Presidency of the Greek Government / *Présidence de la gouvernement*

HUNGARY/*HONGRIE*

Mr/M. György Ocskó
International Legal Adviser / *Conseiller juridique international*
National Media and Infocommunications Authority / *Autorité nationale des médias et des info-communications*

ICELAND/*ISLANDE*

Ms/Mme Elfa Yr Gylfadottir
Director / Directrice
Media Commission / *Commission des médias*
Ministry of Education, Science and Culture / *Ministère de l'éducation, des sciences et de la culture*

IRELAND/*IRLANDE*

Mr/M. Kevin O'Brien
Administrative Officer / *Agent administratif*
Department of Tourism, Culture, Arts, Gaeltacht, Sport and Media / *Ministère du tourisme, de la culture, des arts, du Gaeltacht, des sports et des médias*
Broadcasting & Media Division / *Division de la radiodiffusion et des médias*

ITALY/*ITALIE*	**Mr/M. Pierglugi Mazzella** Director General / *Directeur général* Agency for the right to university education / *Agence pour le droit à l'éducation universitaire* Professor of Information and Communication, University of Rome / *Professeur d'information et de communication, Université de Rome*
LATVIA/*LETTONIE*	**Mr/M. Andris Mellakauls** Head of Information Space Integration Division / *Chef de la Division de l'intégration de l'espace d'information* Ministry of Culture / *Ministère de la culture* **Ms/Mme Paula Perkone** Ministry of Culture / *Ministère de la culture*
LIECHTENSTEIN	**Ms/Mme Daniela Sele** Diplomatic Officer / *Agent diplomatique* Division for Security and Human Rights / *Division de la sécurité et des droits de l'homme* Office for Foreign Affairs / *Bureau des affaires étrangères* **Ms/Mme Sarah Nigg** Division for Security and Human Rights / *Division de la sécurité et des droits de l'homme* Office for Foreign Affairs / *Bureau des affaires étrangères*
LITHUANIA/*LITUANIE*	**Ms/Mme Rasa Zdanevičiūtė** Advisor / *Conseillère* Media and Copyright Policy Division / *Division de la politique des médias et du droit d'auteur* Ministry of Culture of the Republic of Lithuania / *Ministère de la culture de la République de Lituanie*
LUXEMBOURG	**Mr/M. Thierry Zeien** Media and Communications Service / *Service des médias et des communications* Ministry of State / *Ministère d'État* The Government of the Grand Duchy of Luxembourg / *Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg*
MALTA/*MALTE*	**Ms/Mme Jasamine Azzopardi** Senior Policy Officer / *Chargé de mission principal* Ministry for Justice, Equality and Governance / *Ministère de la justice, de l'égalité et de la gouvernance*
REPUBLIC OF MOLDOVA/ REPUBLIQUE DE MOLDOVA	**Mr/M. Andrei Ursu** Second Secretary Council of Europe and Human Rights Division/ *Deuxième secrétaire de la division du Conseil de l'Europe et des droits de l'homme* Ministry of Foreign Affairs and European Integration

MONACO	**Ms/Mme Paloma Rebstock** Interministerial Delegation for the Digital Transition / *Délégation Interministérielle pour la Transition Numérique*
MONTENEGRO	**Mr/M. Neđeljko Rudović** acting Director General / *Directeur général par intérim* Media Directorate / *Direction des médias* Ministry of Public Administration, Digital Society and Media/ *Ministère de l'administration publique, de la société numérique et des médias*
NETHERLANDS/*PAYS-BAS*	**Ms/Mme Inge Welbergen (Chair/Présidente)** Legal officer Media / *Conseiller juridique Médias* Ministry of Education, Culture and Science / *Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences* Directorate-General of Culture and Media, Media and Creative Industries / *Direction générale de la culture et des médias, Médias et industries créatives*
	Ms/Mme Monika Milanovic Legal Advisor / *Conseiller juridique* Ministry of Interior Affairs / *Ministère des affaires intérieures*
	Mr/M. Shaif Ismail Ministry of Interior Affairs / Ministère des affaires intérieures
NORTH MACEDONIA/ *MACEDOINE DU NORD*	**Ms/Mme Vesna Poposka** Head of International PR Department / *Chef du département des relations publiques internationales* Government of the Republic of Macedonia, PR Department / *Gouvernement de la République de Macédoine, Département des relations publiques*
NORWAY/*NORVEGE*	**Mr/M. Bjørn Eckblad** Senior Advisor, Department of Media and Art / *Conseiller principal, Département des médias et de l'art* Ministry of Culture / *Ministère de la culture*
POLAND/*POLOGNE*	**Ms/Mme Małgorzata Pek** Department of Strategy / *Département de la stratégie* National Broadcasting Council of Poland (KRRIT) / *Conseil national de la radiodiffusion de Pologne*
PORTUGAL	**Mr/M. Sérgio Gomes da Silva** Director of International Relations and Communication Department / *Directeur du département des relations internationales et de la communication*
	Mr/M. Luís Sousa Moniz Officer at International Relations and Communication Department / *Fonctionnaire au service des relations internationales et de la communication*

ROMANIA/*ROUMANIE*	**Mr/M. Marius Jitea** Public Manager / *Manager public* General Secretariat of the Government of Romania / *Secrétariat général du gouvernement de la Roumanie*
	Ms/Mme Raluca Doca Expert within the Directorate of Public Policies and Priorities / *Experte, Direction générale des politiques publiques, Secrétariat général du gouvernement de la Roumanie*
	Mr/M. Costin Ciobanu Deputy to the Permanent Representative of Romania to the Council of Europe / *Adjoint au Représentant permanent de la Roumanie auprès du Conseil de l'Europe*
RUSSIAN FEDERATION/*FEDERATION DE RUSSIE*	**Mr/M/ Oleg Gavrilov** Deputy Director of the Department of Information and Press, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation / *Directeur Adjoint du Département de l'Information et de la Presse, Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie*
	Mr/M. Alexey Sazhinov First Secretary, Section of International Information Issues, Department of Information and Press, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation / *Premier Secrétaire, Section des questions internationales d'information, Département de l'information et de la presse, Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie*
SAN MARINO/*SAN MARIN*	**Ms/Mme Beatrice Simoncini** First Secretary / *Première secrétaire* Department of Foreign Affairs / *Département des affaires étrangères* Media and Information Department / *Département des médias et de l'information*
	Ms/Me Giulia Santi Department of Foreign Affairs / *Ministère des affaires étrangères*
SERBIA/*SERBIE*	**Ms/Mme Maja Zaric** Head of Unit for International Cooperation / *Chef de l'unité de la coopération internationale* Ministry of Culture and Media / *Ministère de la culture et des médias*
SLOVAK REPUBLIC/*REPUBLIQUE SLOVAQUE*	**Ms/Mme Viktoria Knappova** State advisor / *Conseillère d'État* Media Law and Audiovisual Unit / *Unité Droit des médias et audiovisuel*

Creative Industry Department / *Département de l'industrie créative*
Ministry of Culture / *Ministère de la Culture*

SLOVENIA/*SLOVENIE*

Mr/M. Skender Adem
Undersecretary / *Sous-secrétaire*
Ministry of Culture of Republic of Slovenia / *Ministère de la culture de la République de Slovénie*

SPAIN/*ESPAGNE*

Ms/ Mme Cristina Morales Puertas
Deputy Director General for the organisation of audiovisual communication services / *Sous-directrice générale pour l'organisation des services de communication audiovisuelle*
Ministry of Economic Affairs and Digital Transformation / *Ministère des Affaires Economiques et de la Transformation Numérique*

Mr/M. Salvador Soriano
Ministry of Industry, Energy and Tourism / *Ministère de l'industrie, de l'énergie et du tourisme*
State Secretariat for the Telecommunications and Information Society / *Secrétariat d'État aux télécommunications et à la société de l'information*
Spanish General Administration / *Administration générale espagnole*

SWEDEN/*SUEDE*

Ms/Mme Filippa Arvas Olsson
Senior Advisor / *Conseiller principal*
Media Division / *Division des médias*
Swedish Ministry of Culture / *Ministère suédois de la culture*

SWITZERLAND/*SUISSE*

Mr/M. Thomas Schneider (Vice-Chair/ *Vice-président*)
Ambassador / *Ambassadeur*
Director of International Affairs / *Directeur des affaires internationales*
Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC / *Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC*
Federal Office of Communications OFCOM / *Office fédéral de la communication OFCOM*

Ms/Mme Livia Walpen
Advisor International Relations / *Conseillère en relations internationales*
Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC / *Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC*
Swiss Federal Office of Communications OFCOM / *Office fédéral de la communication OFCOM*

Ms/Mme Christiane Erkoreka Jauregi-Fürst
Division Media / Section Legal Affairs Media / *Division Médias / Section Affaires juridiques Médias*

	Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications DETEC/ *Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC* Federal Office of Communications (OFCOM) / *Office fédéral de la communication OFCOM*
TURKEY/*TURQUIE*	**Mr/M. Yusuf Demirtaş** Vice Head of Department V / *Vice-chef du département V* Radio and Television Supreme Council (RTUK) / *Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK)* International Relations Department / *Département des relations internationales*
	Mr/M. Atakan Erdem Expert / *Expert* Radio and Television Supreme Council (RTUK) / *Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK)* International Relations Department / *Département des relations internationales*
	Ms/Mme Müge Ası Expert / *Expert* Radio and Television Supreme Council (RTUK) / *Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK)* International Relations Department / *Département des relations internationales*
UKRAINE	**Ms/Mme Olha Herasymiuk** Chair / *Présidente* National Council of Television and Radio Broadcasting of Ukraine / *Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine*
UNITED KINGDOM/*ROYAUME-UNI*	**Ms/Mme Megan Wilson** Europe Policy Advisor / *Conseiller en politique européenne* Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports*
	Mr/M. Nigel Hickson Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports*
	Ms/Mme Prianka Rao Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports*
	Mr/M. Sunil Ralhr Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports*
	Ms/Mme Abigail Malley Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports*

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / *OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS*

EUROPEAN UNION/ *UNION EUROPÉENNE*	**Ms/Mme Anna Herold** Head of Unit 'Audiovisual & Media Services Policy' / *Chef de l'unité "Politique des services audiovisuels et des médias"* DG CONNECT, European Commission / *Commission européenne*
HOLY SEE / *SAINT SIEGE*	**Mr/M. Michael Lukas** Spokesman of the Order of Malta in the Diocese of Hildesheim / *Porte-parole de l'Ordre de Malte dans le diocèse de Hildesheim*
MEXICO/*MEXIQUE*	**Ms/Mme Jimena Itzel Sierra Navarrete** Director of Internation Relations / *Directrice de Relations Internationales* General Coordination of International Affairs / *General Coordination of International Affairs* **Ms/Mme Citlalli Ivonne García González** Head of the International Relations Department / *Chef du Département de Relations Internationales* General Coordination of International Affairs / *General Coordination of International Affairs*
MOROCCO/*MAROC*	**Ms/Mme El Akrichi Chanaz** Head of Division for Cooperation / *Chef de division de la Coopération* Ministry of Culture, Youth and Sports / *Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports* Department of Communication / *Département de la Communication* **Ms/Mme Meriem Khatouri** Director of Studies and Media Development / *Directrice des études et de développement des médias* Ministry of Culture, Youth and Sports / *Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports* Department of Communication / *Département de la Communication*
ADVISORY COUNCIL ON YOUTH (CCJ) / *CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE*	**Ms/Mme Alice Bergholtz**
ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS (AEJ)/ *ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS*	**Mr/M. William Horsley** Media Freedom representative of the Association of European Journalists and International Director of the Centre for Freedom of the Media (CFOM) at the University of Sheffield / *Représentant pour la liberté des médias de l'Association des journalistes européens et*

	directeur international du Centre pour la liberté des médias (CFOM) de l'université de Sheffield
COMMITTEE TO PROJECT JOURNALISTS (CPJ)/ COMITE POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES	**Mr/M. Tom Gibson** EU Representative / *Représentant pour l'UE*
COMMUNITY MEDIA FORUM EUROPE (CMFE) / *FORUM EUROPÉEN DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES*	**Mr/M. Nicolas Horber**
PERMANENT CONFERENCE OF THE MEDITERRANEAN AUDIOVISUAL OPERATORS(COPEAM)/ *CONFERENCE PERMANENTE DE L'AUDIOVISUEL MEDITERRANEE*	**Mr/M. Giacomo Mazzone** Member / Membre
EAVI MEDIA LITERACY FOR CITIZENSHIP/ *EAVI ÉDUCATION AUX MÉDIAS POUR LA CITOYENNETÉ*	**Mr/M. Paolo Celot** Founder and Secretary General / *Fondateur et secrétaire général*
EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) / *UNION EUROPEENNE DE RADIO-TELEVISION*	**Ms/Mme Nicola Frank** Head of Institutional and International Relations / *Chef des relations institutionnelles et internationales*
EUROPEAN CENTRE FOR PRESS AND MEDIA FREEDOM (ECPMF)/ *CENTRE EUROPÉEN POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS*	**Ms/Mme Flutura Kusari** Legal Advisor / *Conseillère juridique* **Mr/M. Lutz Kinkel** Managing Director / *Directeur général*
EUROPEAN INTERNET SERVICES PROVIDERS' ASSOCIATION/ ASSOCIATION EUROPÉENNE DES FOURNISSEURS DE SERVICES INTERNET	**Mr/M. Michael Rotert**

HIGH AUTHORITY FOR AUDIO-VISUAL COMMUNICATION / *HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE*	**Mr/M. El Mahdi Aroussi Idrissi** Director of the legal studies Department, focal point, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / *Directeur du Département des études juridiques, point focal, Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)* **Mr/M. Othmane Alami Laktib** Executive in the Legal Studies Department, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / *Cadre au département des études juridiques, Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)*
INTERNET RIGHTS AND PRINCIPLES COALITION/ *COALITION POUR LES DROITS ET PRINCIPES DE L'INTERNET*	**Ms/Mme Minda Moreira** Co-Chair of the IRPC / *Co-présidente de l'IRPC* **Ms/Mme Marianne Franklin** Member of the Steering Committee / *Membre du comité directeur*
NEWS MEDIA COALITION (NMC)/ *COALITION DES MEDIAS D'INFORMATION*	**Mr/M. Andrew Moger** Chief Executive **Mr/M. Robert Heslop** Policy & Communications Advisor / *Conseiller en politique et communication*
ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE)/*ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE*	**Ms/Mme Kristin Olson** Principal Adviser to Head of Institution / *Conseillère principal auprès du chef de l'institution* OSCE Representative on Freedom of the Media / *Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias*

COUNCIL OF EUROPE / *CONSEIL DE L'EUROPE*

COUNCIL OF EUROPE THEMATIC COORDINATOR ON INFORMATION POLICY (TC-INF)/ *COORDINATEUR THÉMATIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA POLITIQUE D'INFORMATION (TC-INF)*	**Ambassador Rasmus Lumi** Permanent Representative of Estonia to the Council of Europe / *Représentant permanent de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe*
STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS (CDDH) */ COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME*	**Mr/M. Hans-Jörg Behrens** Chair of the DH-SYSC / *Président de DH-SYSC*
STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND	**Ms/Mme Olena Bogdan** Vice-chair / *Vice-présidente*

INCLUSION (CDADI)/ *COMITÉ DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION*	
COMMITTEE OF EXPERTS ON COMBATING HATE SPEECH (ADI/MSI-DIS)/ *COMITÉ D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LE DISCOURS DE HAINE*	**Ms/Mme María Rún Bjarnadóttir** Chair / *Présidente* **Mr/M. Tarlach McGonagle** Rapporteur / *Rapporteur*
COMMITTEE OF EXPERTS ON FREEDOM OF EXPRESSION AND DIGITAL TECHNOLOGIES (MSI-DIG)/ *COMITÉ D'EXPERTS SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES*	**Ms/Mme Natali Helberger** Chair / *Présidente* **Mr/M. Cristian Vaccari** Rapporteur / *Rapporteur*
COMMITTEE OF EXPERTS ON MEDIA ENVIRONMENT AND REFORM (MSI-REF)/ *COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ENVIRONNEMENT DES MÉDIAS ET LA RÉFORME*	**Ms/Mme Maria Donde** Chair / *Présidente* **Mr/M. Manuel Puppis** Rapporteur / *Rapporteur*
ANTI-DISCRIMINATION DEPARTMENT-DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY/ *DÉPARTEMENT ANTI-DISCRIMINATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE*	**Mr/M. Hallvard Gorseth** Secretary of the CDADI / *Secrétaire du CDADI* Head of Anti-discrimination Department / *Chef du Département Anti-discrimination*
ANTI-DISCRIMINATION DEPARTMENT-DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY/ *DÉPARTEMENT ANTI-DISCRIMINATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE*	**Mr/M. Wolfram Bechtel** Co-Secretary of the CDADI / *Co-Secrétaire du CDADI*

ANTI-DISCRIMINATION DEPARTMENT- DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY/ *DÉPARTEMENT ANTI-DISCRIMINATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE*	**Mr/M. Menno Ettema** Co- secretary to Committee of Experts on Combating Hate Speech (ADI/MSI-DIS) / *Co-secrétaire du Comité d'experts sur la lutte contre le discours de haine (ADI/MSI-DIS)*
HELP UNIT (HUMAN RIGHTS EDUCATION FOR LEGAL PROFESSIONALS)- DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW/ *HELP (FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME POUR LES PROFESSIONNELS DU DROIT)- DIRECTION GÉNÉRALE DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT*	**Ms/Mme Ana Medarska Lazova** Deputy Head of Unit / *Chef adjoint de l'unité*
EUROPEAN AUDIO-VISUAL OBSERVATORY / *OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'AUDIOVISUEL*	**Ms/Mme Susanne Nikoltchev** Executive Director / *Directrice exécutive*
EUROPEAN PLATFORM OF REGULATORY AUTHORITIES (EPRA)/ *LA PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION*	**Ms/Mme Emmanuelle Machet** Head of Secretariat / *Chef du Secrétariat*
SECRETARIAT OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS/ *SECRETARIAT DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME*	**Mr/M. Stefano Montanari** Head of Communications Unit / *Chef de l'Unité Communication* Adviser to the Commissioner for Human Rights / *Conseiller du Commissaire aux droits de l'homme*
DIRECTORATE OF EXTERNAL RELATIONS/ *DIRECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES*	**Ms Gisella Gori** Programme Advisor

DGI - INFORMATION SOCIETY - ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE /
DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION - LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Mr/M. Jan Kleijssen
Director / *Directeur*

Mr/M. Patrick Penninckx
Head of Information Society Department / *Chef de Service de la société de l'information*

Ms /Mme Artemiza-Tatiana Chisca
Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) / *Secrétaire du Comité Directeur Médias et Société de l'Information (CDMSI)*
Head of Media and Internet Division / *Chef de la Division Médias et Internet*
Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*

Ms/Mme Elena Dodonova
Secretary to the Committee of Experts on Freedom of Expression and Digital Technologies MSI-DIG / *Secrétaire du Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques MSI-DIG*
Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*

Ms/Mme Giulia Lucchese
Co-Secretary to the Committee of Experts on Combating Hate Speech (ADI/MSI-DIS)/ *Co-secrétaire du Comité d'experts sur la lutte contre le discours de haine (ADI/MSI-DIS)*
Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*

Ms/Mme Urška Umek
Secretary of the Committee of Experts on Media Environment and Reform (MSI-REF)/ *Secrétaire du Comité d'experts sur l'environnement des médias et la réforme* (*MSI-REF)*
Head of Media Unit /*Chef de l'Unité Médias*

Ms/Mme Rodica Ciochina
Administrator / *Administratrice*
Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*

Ms/Mme Isabelle Servoz-Gallucci
Head of Unit, Data Protection / *Chef d'Unité, Protection des données*
Secretary to Consultative Committee of Convention 108 / *Secrétaire du Comité consultatif de la Convention 108*

Mr/M. Kristian Bartholin
Secretary of CAHAI - Head of Digital Development Unit / *Secrétaire du CAHAI - Chef de l'unité Développement numérique*

Mr/M. Alexander Seger
Head of Cybercrime Division – Secretary to T-CY / *Chef de la Division de la cybercriminalité - Secrétaire du T-CY*

Mr/M. Shahin Abbasov
Programme Manager / *Directeur de programme*
Co-operation on Freedom of Expression Division / *Division de la coopération sur la liberté d'expression*

Ms/Mme Laetitia Dimanche
Assistant / *Assistante*
CAHAI Secretariat / *Secrétariat du CAHAI*

Ms/Mme Emma Gruden
Assistant / *Assistante*
Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*

Ms/Mme Joanna Szelezniak
Assistant / *Assistante*
Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*